



3^{ième} ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE
Mardi 27 mai 2025 à 19h 15
Conseil de quartier de Saint-Émile
Rencontre au Centre communautaire de Saint-Émile
2200 rue de la Faune salle ABC

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Samuel Dufresne	Administrateur
Mme Désirée Nsanzabera	Administratrice
Mme Sophie Verret	Administratrice
Mme Christine Bernier	Administratrice
Mme Josserande Lord Dzab Massaha	Administratrice

ÉTAIENT PRÉSENTS EN LIGNE

M. Kim Dumont	Administrateur
---------------	----------------

ÉTAIENT ABSENTS

Mme Manon Therrien	Présidente
M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles Saint-Émile
M. Christophe Gagné	Administrateur
M. Claude Lavoie	Administrateur

Il y avait quorum : oui

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien
M. Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques Lac Saint-Charles, Saint-Émile

7 citoyens étaient présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Samuel Dufresne, en l'absence de Mme Manon Therrien, ouvre l'assemblée à 19 h 20.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Verret et appuyé par Mme Désirée Nsanzabera d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

La période est annulée, M. Steeve Verret est absent.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Un citoyen se plaint des feux de circulation à l'intersection Lapierre/de la Faune, de la densification intense qui se produit dans Saint-Émile et de l'usine Barbeau qui est à vendre, il déplore le fait qu'un promoteur pourrait l'acheter pour construire des blocs de logements. Il mentionne que la Ville continue la densification en ne tenant pas compte des citoyens. Les citoyens paient leurs taxes et se plaignent du manque de services : à Saint-Émile, il manque de trottoirs, de bibliothèque, de piscines, de parcs et de loisirs. Les trottoirs sur la rue Vézina sont prévus après la construction des viaducs sur la rue de la Faune
- Des citoyens de la rue Degas sont venus exprimer leur mécontentement à la suite de la construction de blocs appartements dans leur rue, à côté de leurs maisons unifamiliales. Ces blocs ont été construits sans informations et sans consultation de la Ville. Un citoyen reçoit le déversement de l'eau qui s'écoule des constructions parce que son terrain est plus bas. Le citoyen doit en faire mention au service 311.
- Les citoyens sont mécontents de l'attitude de la Ville qui n'a pas de plan d'harmonisation et qui ne tient pas compte des besoins des citoyens, les résidents n'étaient pas au courant de la construction de blocs appartements et de la densification de ce secteur. M. Maxime Thibeault propose que les résidents appellent au service 311 et s'informent à la Gestion du Territoire.
- Depuis 2016 la population de Saint-Émile a doublé. Avant, c'était un quartier familial, depuis, on a ajouté des logements sans ajouter de services les citoyens ont l'impression de ne pas être entendus. Ils demandent que la Ville mette en place des infrastructures avant de construire des logements.
- Un administrateur mentionne que parmi les autres conseils de quartier, une proposition a été adoptée pour donner plus de pouvoirs aux conseils de quartier. Les membres du conseil s'interrogent sur les politiques de la Ville. et demandent une résolution.

Résolution CQSE - 25 - CA - 08

Manque de services

- Considérant l'augmentation de la population dans le secteur Saint-Émile;
- Considérant l'augmentation de la population et des logements;

Les citoyens sont inquiets du manque de services. Les membres du conseil de quartier demandent. Est-ce que l'augmentation de la population vient avec l'obligation de l'augmentation des services? Les services sont inadéquats et les citoyens sont inquiets.

M. Samuel Dufresne propose
Mme Sophie Verret appuie

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Q. Une citoyenne déplore le manque de trottoirs sur la rue Vézina. C'est très difficile de traverser la rue et de marcher au bord de la rue sécuritairement.

R. Les trottoirs sont prévus mais, à cause de la construction des viaducs sur la rue de la Faune, les trottoirs sont reportés après la fin des travaux. Les citoyens insatisfaits peuvent appeler le 311 et aller à la réunion du conseil de ville mardi le 3 juin 2025.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 FÉVRIER 2025

Mme Désirée Nsenzabera propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de quartier du 25 février 2025 avec les modifications apportées.

Mme Sophie Verret appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

1. Réponse au remplacement des affiches au centre communautaire

La Ville répond qu'il n'y a pas de problèmes en autant que l'on fasse approuver les nouvelles par le service des communications de la Ville

2. Réponse à la Résolution CQSE - 24 - CA - 34-35 Parc au nord du 7000 de l'Apogée et terrain humide

La Ville n'a pas encore donné de réponse définitive, elle n'a pas eu encore la permission de faire des études de terrain, ce ne sera pas avant le printemps, la Ville ne donne pas encore d'échéancier.

Résolution CQSE - 25 - CA - 09

Réponse à la réponse de la résolution

Réponse au service des loisirs

Le Conseil de quartier de St-Émile remercie le Service des Loisirs pour ses réponses aux résolutions CQSE - 24 - CA - 34 et CQSE - 24 - CA - 35 il est plus éclairé sur les démarches à venir, mais il demeure avec certaines interrogations.

- 1) Le Conseil de quartier comprend que les autorisations du propriétaire pour accéder au terrain ne sont pas encore obtenues et se demande combien de temps vous laissez à cette démarche préalable, qui permettra d'entamer les analyses sur le terrain.

- 2) Le Conseil de quartier se montre sensible aux préoccupations et contraintes du Service des Loisirs, mais se questionne sur le développement des terrains au nord-ouest de la rue de l'Apogée ainsi que le potentiel de la cour d'école, étant donné les oppositions citoyennes qui se sont manifestées en assemblée. En effet, concernant le terrain au nord-ouest de la rue de l'Apogée, il nous fut partagé l'opposition des citoyens de la rue de l'Apogée, ainsi que celle du Ministère de l'environnement étant donné la présence d'un ruisseau ainsi que des espèces protégées dans celle-ci (la salamandre du Nord). Aussi, les citoyens à l'origine de la pétition nous ont informés que la directrice de l'école de l'Étoile-du-Nord a signé la pétition réclamant un parc en novembre 2024 et l'a fait circuler parmi les membres du personnel de l'école, reconnaissant ainsi que la cour de l'école ne pouvait pas répondre aux besoins des citoyens. Le Conseil de quartier sollicite la collaboration du Service des loisirs pour partager sa vision et l'option envisagée pour répondre aux besoins immédiats des enfants actuels, alors que ces deux options avancées par le Service des Loisirs ne sont pas bien accueillies par les citoyens. Le Conseil de quartier est soucieux d'une harmonie entre les messages envoyés aux citoyens par la Ville et par la direction de l'école et suggère une concertation entre les deux instances, favorisant ainsi la confiance des citoyens en leurs administrations publiques.

Le Conseil de quartier vous serait reconnaissant d'amener ces précisions, de même que des échéanciers prévus et vous joint une capture d'écran envoyée à l'un de nos membres par un citoyen à l'origine de la pétition soutenant les propos avancés.

M. Samuel Dufresne propose
Mme Sophie Verret appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

7. TRÉSORERIE

M. Kim Dumont est absent

Résolution - CQSE - 25 - CA - 14
Paiement des frais de secrétariat

Mme Sophie Verret demande une résolution pour le paiement d'un chèque de 100.00\$ à Mme Henriette Lafond pour frais de secrétariat du procès-verbal du 27 mai 2025.

Mme Désirée Nsanzabera appuie

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. DOSSIERS EN COURS

100^{ième} de Saint-Émile

M. Samuel Dufresne a reçu la permission de la Ville pour enlever les anciennes affiches des fêtes de la Famille qui sont placées sur les murs du centre communautaire et de les remplacer par des tableaux représentant l'histoire de Saint-Émile. La Ville accepte la proposition à la condition qu'elles soient approuvées par le service des communications de la Ville.

Il demande l'approbation du conseil pour le paiement de nouvelles affiches qui représentent l'histoire de Saint-Émile depuis 100 ans.

Résolution CQSE - 25 - CA - 10

Paiement de panneaux commémoratifs

Le conseil de quartier de Saint-Émile appuie la demande de subvention pour le projet d'initiative de panneaux commémoratifs des 100 ans de Saint-Émile, le paiement est de 1220.30\$

Mme Sophie Verret propose
Mme Désirée Nsanzabera appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

M. Samuel Dufresne demande aussi au conseil de redemander à la Ville, de fournir des paniers de fleurs suspendus aux lampadaires, pour l'an prochain.

Le conseil de quartier participera aux Fêtes de la famille, les 18-19-et 20 juillet. Le conseil tiendra un kiosque, en collaboration avec les Urbainculteurs et présentera les nouvelles affiches du centenaire de Saint-Émile, si elles sont prêtes. Ces affiches inviteront les citoyens à venir visiter plus tard les murs du centre communautaire et connaître ainsi l'histoire de Saint-Émile. Il faut mettre aussi une publicité pour la Biodiversité car le kiosque est en collaboration avec les Urbainculteurs.

Table de concertation pour le transport en commun

M. Samuel Dufresne a assisté à cette rencontre et les membres veulent être reconnus par la Ville

Résolution CQSE - 25 - CA - 11

Appui à la Table de concertation

- Considérant l'importance grandissante que prendra le transport en commun dans la ville, dans les années à venir;
- Considérant les différentes problématiques relevées globalement au niveau du service et des infrastructures de transport en commun;
- Considérant la venue prochaine du tramway;
- Considérant la faible accessibilité et attractivité du transport en commun à Saint-Émile;

Il est proposé par M. Samuel Dufresne et dûment appuyé par Mme Désirée Nsanzabera que le conseil de quartier de Saint-Émile recommande l'appui à la création d'une Table de concertation sur le transport en commun dans la ville de Québec.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Programme de mobilisation à la sécurité routière

Le sujet sera discuté à la réunion du comité jeudi prochain avec Mme Manon Therrien.

Abribus et déplacement de l'arrêt 4862

M. Samuel Dufresne demande une résolution pour l'arrêt 4862.

Résolution CQSE - 25 - CA - 12

Résolution pour modifier l'arrêt 4862

- Considérant que la construction d'un passage piéton entre l'avenue Lapierre et la rue Thomas Duchaine, à la hauteur de la rue Vénus, est prévu pour les projets d'aménagement pour 2025;
- Considérant que ce passage piéton se situera à 1 minute de marche de l'arrêt 4862 ;
- Considérant que l'achalandage provenant de la rue Thomas Duchaine pourra utiliser le passage piéton pour rejoindre l'avenue Lapierre;
- Considérant que l'emplacement actuel de l'arrêt 4862 n'est pas déneigé et n'est pas convivial pour les usagers;
- Considérant que l'arrêt 4862 ne permet pas l'installation d'un abribus mais que son déplacement à la sortie du passage piéton pourrait le permettre;
- Considérant que le RTC n'avait peut-être pas connaissance des éléments ci-dessus mentionnés dans sa réponse du 24 janvier 2025 à la résolution CQSE-25-CA- 44 ;

Le conseil de quartier de Saint-Émile réitère sa demande visant à ce que la Ville et le RTC arriment leurs efforts en tant que mobilité active et durable en déplaçant l'arrêt 4862 à la sortie du futur passage piéton, lequel pourrait être éventuellement équipé d'un abribus plutôt que de construire un bout de trottoir à l'intersection Thomas Duchaine et Lapierre. Si ce déplacement entraîne une trop petite distance avec l'arrêt 4861, le conseil de quartier réitère que les 2 arrêts pourraient être fusionnés pour palier à ce problème.

Mme Sophie Verret propose
Mme Josserande Lord Dzab Massaha appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Programme en faveur de la biodiversité

Le conseil de quartier a obtenu un budget de 3,400.00\$ pour tenir un kiosque aux Fêtes de la famille et chez Métro, avec la collaboration du comité de la Biodiversité. Le comité tiendra 3 kiosques à 3 fins de semaines différentes.

Mme Christine Bernier demande une résolution pour le paiement de l'activité.

Résolution CQSE - 25 - CA - 13

Paiement aux urbainculteurs

Le conseil de quartier autorise le premier paiement de 50% du montant, soit 1721.17 \$ aux urbainculteurs pour la tenue d'un kiosque aux Fêtes de la famille et chez Métro pour 3 fins de semaines.

Mme Christine Bernier propose
Mme Josserande Lord Dzab Massaha

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Choix des prochaines dates de rencontre du conseil de quartier pour 2025-2026

M. Maxime Thibeault propose les prochaines dates de rencontre pour l'année 2025-2026 soit tous les derniers du mois et il demande une résolution pour l'approbation.

Résolution CQSE - 25 - CA 15

Date des rencontres

M. Samuel Dufresne propose le choix des rencontres, soit tous les derniers mardis du mois pour l'année 2025- 2026.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

La dernière réunion, prévue le 24 juin sera déplacée au 17 juin 2025, en raison de la fête de la Saint-Jean.

10. CORRESPONDANCE

Rencontre du RTC

M. Samuel Dufresne a assisté à la rencontre, ils ont parlé surtout de la couronne nord. Plusieurs abribus seront retirés à cause du manque d'affluence. À Saint-Émile, 3 abribus sur 4 seront retirés.

Conseil de quartier

La rencontre sur les conseils de quartier a eu lieu et les membres constatent une insatisfaction auprès de la Ville, celle-ci donne des réponses faibles aux résolutions qui sont produites.

11. DIVERS

Propreté de la rue Vézina

Une citoyenne mentionne le fait que dans les ravins, sur la rue Vézina, il y a beaucoup de déchets de construction et c'est très malpropre. Elle demande si la Ville fera le nettoyage de ces ravins.

M. Maxime Thibeault suggère d'appeler le 311.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Samuel Dufresne propose la levée de l'assemblée à 21h 39.

Procès-verbal rédigé par Mme Henriette Lafond et révisé par Mme Manon Therrien.

Manon Therrien, présidente

Les résolutions concernées et les réponses de la Ville sont recopiées en annexe à la fin du document.

ANNEXE RÉOLUTIONS

Résolution CQSE - 24 - CA - 34

Questions concernant le parc au 7000 de l'Apogée

- Considérant la présentation du mois d'avril sur le choix de terrains pour l'aménagement d'un parc;
- Considérant que le conseil n'a pas reçu de mise à jour pour le choix d'un terrain;
- Considérant que le terrain situé au 7000 rue de l'Apogée a une servitude;

Le conseil de quartier de Saint-Émile, demande à la Ville de faire une mise à jour de leur démarche. De préciser s'il y a bien une servitude sur ce terrain et quelles sont les implications de cette servitude pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 35

Terrain humide

- Considérant qu'à la présentation de la Ville au mois d'avril le terrain situé au sud de la rue des Comètes est considéré comme terrain humide;
- Considérant que ce terrain est très grand;

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait savoir si ce terrain est vraiment humide et inaccessible pour l'aménagement d'un parc.

M. Samuel Dufresne propose.

Mme Christine Bernier appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

NOTE

Réponse Résolution CQSE - 24 - CA - 34 et - 24 - CA - 35

Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

Division des parcs, du plein air, des sports et de la planification des infrastructures

Destinataire : Madame Manon Therrien

Expéditeur : Monsieur Richard Marchand

Objet : Réponse aux Résolutions CQSE - 24 - CA - 34 et CQSE - 24 - CA - 35

Date : 28 janvier 2025

En réponse aux résolutions citées en objet et à la suite de la présentation de notre service à la séance du Conseil de quartier de Saint-Émile du 23 avril 2024, il est d'abord essentiel de rappeler que les démarches pour établir un parc de voisinage dans le secteur de la rue de l'Apogée sont toujours en cours.

Il convient également de noter que la Ville est en attente du développement des terrains au nord-ouest de la rue de l'Apogée pour assurer la continuité du lien piéton vers le parc Cassiopée et considère toujours le développement de la cour d'école de l'Étoile-du-Nord pour améliorer la desserte en parcs dans ce secteur.

Lors de notre passage au conseil de quartier, nous avons présenté l'analyse préliminaire des trois sites potentiels identifiés par votre conseil de quartier (voir image plus bas). Cette analyse a démontré l'impossibilité d'aménager un parc sur le terrain « A » (présence de milieux humides) et a démontré que le terrain « B », situé près du bassin de rétention à l'angle de la rue de l'Apogée et de la rue des Comètes, serait le plus propice pour l'implantation d'un parc, notamment avec l'ajout d'une aire de jeux pour les enfants de 18 mois à 5 ans. C'est pourquoi nous avons amorcé l'étude de faisabilité pour ce terrain en premier lieu. À terme, l'étude de faisabilité pour ce terrain pourrait donner des résultats positifs, mais elle pourrait également conclure que l'aménagement du parc n'est pas réalisable. Advenant un résultat non concluant, nous amorcerons l'analyse du terrain « C », soit le troisième et dernier terrain ayant un potentiel d'implantation.

1130, route de l'Église, Québec (Québec) G1V 4X6 Téléphone : 418 641-6411 ville.quebec.qc.ca



Avancement de la démarche

À la suite de l'analyse préliminaire présentée le 23 avril 2024, des démarches ont été entreprises par la Ville, auprès du propriétaire dans le but d'évaluer la possibilité d'acquérir, en tout ou en partie, le terrain nécessaire à l'implantation d'un parc de voisinage sur ce site. De plus, nous devons obtenir préalablement les autorisations nécessaires pour accéder au terrain en vue de la réalisation d'études et d'analyses, notamment :

- Effectuer des études de caractérisations et validation de la présence de milieux humides;
- Effectuer une visite du terrain avec l'assistance d'aménagistes afin de déterminer la superficie réellement aménageable en fonction de la topographie et de la présence de cours d'eau;
- Effectuer une visite terrain par le Service de l'Ingénierie afin d'évaluer les travaux à faire en lien avec le bassin de rétention et le chemin d'accès à la zone ciblée pour l'aménagement;
- Réaliser l'évaluation en regard de la sécurité urbaine.

Prochaines étapes

Dans le cas où les vérifications sur le terrain « B » sont concluantes	Dans le cas où l'aménagement de parc est non réalisable sur le terrain « B »
<ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation du dossier d'acquisition aux instances décisionnelles dans le but d'obtenir l'autorisation pour procéder ou non à l'achat du terrain; 2. Retour au Conseil de quartier de Saint-Émile sur le scénario retenu; 3. Si l'achat est autorisé, enclenchement du processus d'acquisition; 4. Production d'un plan concept préliminaire et estimation sommaire des coûts; 5. Intégration du projet d'aménagement à la planification du programme décennal d'immobilisations; 6. Processus d'approvisionnement pour services professionnels, pour la réalisation des plans et devis; 7. Présentation du plan concept au Conseil de quartier de Saint-Émile; 8. Processus d'approvisionnement pour l'octroi d'un contrat pour la réalisation de travaux; 9. Réalisation des travaux; 10. Livraison des équipements et appropriation du parc par les citoyens. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Retour au Conseil de quartier de Saint-Émile sur les conclusions des vérifications; 2. Début de l'analyse de faisabilité du terrain « C ».

Résolution CQSE - 24 - CA - 39

Parc Scierie Leduc

- Considérant que le parc a été reporté à la phase 2B du projet (PA2024-133);

Le conseil de quartier de Saint-Émile veut savoir quand sera le nouvel échéancier et la date approximative pour l'aménagement de ce parc.

Mme Désirée Nsanzabera propose.

Mme Manon Therrien appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Résolution CQSE - 24 - CA - 40

Questions au RTC

Le conseil de quartier demande au RTC de répondre à des questions :

- Considérant que le conseil de quartier de Saint-Émile avait obtenu réponse en février dernier comme quoi les arrêts 4862 (T.Duchaine/Lapierre) et 4867 (Sommeliers /Lapierre) correspondent aux ajouts d'abribus et donc allaient être évalués et étant donné qu'aucun abribus n'a été installé, le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait connaître ce qu'il advient de ces abribus;
 - Considérant le besoin d'extension de la zone 2 de Flexibus au sud jusqu'au Boulevard Bastien et la rue Auguste Renoir afin d'intégrer un nouveau développement résidentiel, le conseil de quartier de Saint-Émile souhaite savoir dans un horizon de combien de temps peut-on espérer un agrandissement de la zone 2 Flexibus?
1. Dans combien de temps, environ, peut-on espérer une connexion directe de transport en commun entre Saint-Émile et le CLSC de la Jacques-Cartier (Hôpital Chauveau) le service de santé et notre secteur ?
 2. Serait-il possible d'envisager de construire des abribus et autre mobilier urbain avec des sacs mauve du compostage?
 3. Des projets pilotes d'abribus végétalisés sont-ils analysés par le RTC?

Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait avoir des réponses à ces questions.

M. Samuel Dufresne propose.

Mme Christine Bernier Appuie.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Réponse à la résolution CQSÉ - 24 - CA - 40 du Conseil de quartier de Saint-Émile

Aux membres du Conseil de quartier de Saint-Émile

En réponse avec votre résolution CQSÉ - 24 - CA - 40, voici un suivi de vos demandes.

Abribus

L'arrêt 4867 pourrait se qualifier pour l'ajout d'un abribus toutefois, compte tenu de sa proximité avec le corridor électrique, l'implantation d'un abribus y est non autorisée par Hydro-Québec pour ses raisons de sécurité. Je profite aussi de l'occasion pour vous informer qu'en raison de travaux de la Ville sur la rue Elisabeth-II et l'avenue Lapierre, le RTC devra déplacer cet arrêt sur la rue des Sommeliers. L'implantation d'un abribus y sera toujours impossible en raison de la présence du même corridor électrique.

L'arrêt 4862 pourrait également se qualifier selon nos critères pour un abribus. Toutefois, l'environnement physique (triangle de visibilité) rend son implantation impossible. La Ville de Québec prévoit toutefois y construire un trottoir pour sécuriser la zone d'arrêt.



Résolution CQSE - 24 - CA - 44

Fusion de 2 arrêts d'autobus

- Considérant que l'arrêt 4862 se qualifie pour un abribus selon les critères du RTC, mais que l'environnement physique rend son implantation impossible;
- Considérant l'absence de trottoirs et l'enjeu de sécurité que pose l'arrêt 4862 pour les usagers;
- Considérant l'ajout récent de panneaux d'arrêt à l'intersection des rues Vénus et Lapierre;
- Considérant L'aménagement à venir d'un passage piétonnier au bout de la rue Vénus pour rejoindre la rue Thomas Duchaine;
- Considérant la proximité des arrêts 4861,4862,4863 qui apporte une certaine difficulté aux usagers pour descendre à l'arrêt désiré;

Le conseil de quartier de Saint-Émile propose de fusionner les arrêts 4861 et 4862 (ainsi que les arrêts 4785 - 4786) et de situer le nouvel arrêt à l'intersection de la rue Vénus et de l'Avenue Lapierre, en plus d'y installer un abribus en direction sud.

M. Samuel Dufresne propose
Mme Christine Bernier Appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Réponse à la résolution CQSÉ - 24 - CA - 44 du Conseil de quartier Saint-Émile

Aux membres du Conseil de quartier de Saint-Émile

En lien avec votre résolution CQSÉ - 24 - CA - 44 reçue le 16 janvier, nous avons transmis votre proposition de fusion d'arrêts à notre équipe des infrastructures. Cette dernière a procédé à l'analyse de la proposition et nous informe que la fusion des duos d'arrêts 4861-4862 et 4785-4786, afin de localiser de nouveaux arrêts à l'intersection de la rue Vénus et de l'avenue Lapierre, ferait en sorte de créer des distances trop grandes entre les arrêts.

L'analyse révèle aussi que l'absence de trottoir sur l'avenue Lapierre du côté ouest et la faible emprise de rue (limitant la possibilité d'y implanter un trottoir) rendent impossible l'installation d'un abribus. Le niveau de confort pour les usagers en serait par le fait même détérioré puisque les usagers seraient contraints d'attendre sur la chaussée.

Par ailleurs, la rue Thomas-Duchaine est un bon générateur d'achalandage pour l'arrêt 4862 et, tel que mentionné précédemment, la Ville prévoit y construire un trottoir pour améliorer le confort à cet arrêt. Pour ces raisons, le RTC ne compte pas aller de l'avant avec la fusion d'arrêts proposée à la résolution CQSÉ - 24 - CA - 44.

En vous remerciant sincèrement pour votre intérêt envers la mobilité durable.



Brigitte Lemay

Directrice de division - Communications et affaires publiques
24 janvier 2025



Directrice de division - Communications et affaires publiques
2 décembre 2024

Remplacement des affiches au centre communautaire de Saint-Émile - CQSE - CA - 25 - 06

A priori, il est possible de remplacer les affiches. Un technicien de l'équipe des loisirs doit se déplacer pour constater l'état des affiches. Il faudra néanmoins faire approuver le contenu des affiches par le Service des communications de la Ville pour qu'elles soient éventuellement affichées au centre communautaire.

Installation de paniers de fleurs sur la Rue de la Faune - CQSE - CA - 25 - 05

2025-03-14 K Michaud

Notre budget en horticulture ne permet pas l'ajout de jardinières sur le territoire de la ville. Les nouvelles demandes doivent être effectuées l'année précédant l'installation afin d'effectuer les demandes budgétaires et en vue du processus d'appel d'offres public.

Résolution CQSE - 25 - CA - 09

10:34    100

Mail

petition_signatures_jobs_36289945_...  OK

Christine André	QuÃ©bec	G1J	Canada	2024-06-18
Pierre-Luc Tremblay	Québec	G3E 0J7	Canada	2024-06-18
Danya Tremblay	Quebec	G3e0j9	Canada	2024-06-18
Luce Racine	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-06-18
Jaimes Espejo Nini Johanna	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-06-18
Roxanne Dugas	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-06-20
Xaverie Nzong	Montreal	H1T	Canada	2024-06-24
edith fotso	QuÃ©bec	G1C	Canada	2024-06-24
Belva Tonleu	QuÃ©bec	G1R	Canada	2024-06-26
Nicole Meneteu	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-06-26
BLESILE LEONCE NGADJOU TALLA			Cameroun	2024-06-26
Flora Pindoh	Montreal	H2A	Canada	2024-06-26
Anita Mefire	Saint-Augustin-de-Desmaures	G3A	Canada	2024-06-26
Apolline Sietambie tedzong	Montreal	H4W	Canada	2024-06-26
Alen Tiro	QuÃ©bec	G3K	Canada	2024-07-02
Alexandre Tremblay	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-09-01
Kimlee Mc Kinnon	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-09-01
Chantal Levasseur	Quebec	G2E	Canada	2024-11-05
Myriam Larouche	QuÃ©bec	G3E	Canada	2024-11-05
Emilie Renaud	QuÃ©bec	G2M	Canada	2024-11-05
Manon Hamel	QuÃ©bec	G1P	Canada	2024-11-05
Julie Simard	Charlesbourg	G2N 2J8	Canada	2024-11-05
Daphnee Beaulieu-Turenne	QuÃ©bec	G2C	Canada	2024-11-05
Joanie Lépine	QuÃ©bec	G3G	Canada	2024-11-05
Nathalie Drolet	Lac-Beauport	G3B	Canada	2024-11-05
Isabelle Levesque	Quebec	G3G	Canada	2024-11-05

